



BRUNCH DU MAR

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES (Épisode 2)

AMÉLIORER LE DIALOGUE INTER-ASSOCIATIF ET ASSOCIATIONS-VILLE

16 octobre 2021 (Compte-rendu du Brunch)

Le Mar et la ville de Rennes ont engagé une démarche de révision de la Charte des Engagements Réciproques. Celle-ci s'appuie sur des principes démocratiques partagés, et sa réécriture sera l'aboutissement d'un travail de dialogue et de co-construction entre associations rennaises, élus et techniciens de la ville de Rennes.

La démarche a été lancée le 26 juin, lors du premier brunch, autour des enjeux de société. Le 16 octobre nous étions à l'épisode 2 !

L'objectif de cette rencontre avait pour but de faire un état des lieux de l'existant et de s'interroger sur les enjeux fondamentaux du dialogue inter-associatif, et le dialogue association-ville, au travers de deux ateliers thématiques .

Atelier 1 : Comment favoriser la transmission, la communication et le dialogue entre les associations rennaises ?

Atelier 2 : Comment favoriser la transmission, la communication et le dialogue entre les associations rennaises et la ville ?

LES ATELIERS CONTRIBUTIFS

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 : L'INTER-ASSOCIATIF

Comment favoriser la transmission, la communication et le dialogue entre les associations rennaises ?

Les questions essentielles :

- Comment mieux se connaître ?
- Comment mutualiser nos compétences ?
- Quel est l'intérêt de la mutualisation ?

Les moyens pour mieux se connaître

Création d'un agenda partagé pour une meilleure gestion des ressources, et créer un calendrier de tous les événements.

Beaucoup d'outils sont déjà utilisés, mais beaucoup sont méconnus ou leur utilisation n'est pas maîtrisée.

La première étape sera de réaliser un bilan de l'existant de tous les outils

Pour avoir un agenda performant et efficace, il faut pouvoir sélectionner :

- Par thème : permettant ainsi aux associations de se regrouper par thème, même dans des domaines différents, ou complémentaires.

- Par lieux géographiques : permettant une dynamique territoriale.

Un système de mots clés permettrait de relier plusieurs événements du même thème, d'un même secteur, à la même période.

Cet agenda permettrait également d'avoir une vision claire de l'accessibilité aux différents événements, pour une meilleure intégration de tous.



Quel est l'intérêt de la mutualisation associative ?

Mécénat de compétences: Le dispositif est peu connu, et n'est pas possible pour les petites ou nouvelles structures.

Un mécénat de compétences partagé pourrait être une bonne solution.

La mutualisation associative pourrait également permettre de réaliser des demandes de subvention "projet" communes à plusieurs associations sur le même projet.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 2 :

Comment favoriser la transmission, la communication et le dialogue entre les associations rennaises et la ville ?

Comment faire ?

- Créer des actions de communication
- Organiser des visites des équipements de la Ville et des asso
- Mélange de secteurs, rencontre inter-associatif
- Plus de liens avec les élus, rencontres thématiques avec les élus (éventuellement organisé par le MAR)

Façon de faire :

- Il est important de créer des espaces d'échanges, des lieux pour des rencontres ville / associations
- développer l'accompagnement des associations et des techniciens, organiser des échanges plus réguliers.

Pas de fractures, de la rencontre sectorielle.

Point très important : **Faire connaître l'existant**

Moyens: centre ressources , lieux de rencontre, mutualisation des moyens (tarifs locatifs, inventaire des lieux disponibles...).

Création d'un portail numérique afin de partager les appels à projets.

Partager les compétences et les informations, et pour cela, s'appuyer sur des outils de co-construction et d'intelligence collective entre la ville et les associations. Par exemple création d'une carte mentale , alimentée par les associations.

Enrichir le portail de demande de subventions, avec des liens vers d'autres bases de données.

L'existant n'est pas suffisamment connu, il faudrait renforcer le rayonnement et l'action du MAR.

Vigilance sur l'intégration des étudiants, qui sont en recherche de projets, et développer les relations avec les universités. Beaucoup d'étudiants seraient ravis de participer à des projets associatifs.

La Charte des Engagements Réciproques doit porter la nécessité de développer les relations entre associations et ville, notamment secteur par secteur.



Chaque atelier permet de dégager des tendances et des besoins.

La démarche continue, et 5 ateliers sont prévus, afin d'aborder différents thèmes.

(Décembre, février, mars, avril et la plénière au mois de juin).

Pour permettre au plus grand nombre de participer, ses ateliers seront organisés dans différents lieux, et sur des plages horaires variées. Nous vous donnons dès à présent rendez vous le **jeudi 16 décembre à l'Antipode de 18h30 à 21h**, pour échanger sur la **Coopération, mutualisation et mise en réseau**.

